

treignent l'application à des circonstances précises. Je suis convaincu qu'il nous faut procéder ainsi car, si nous ne nous occupons pas de changer de l'ancien régime de classification à un nouveau régime plus avantageux pour les producteurs dans des circonstances à être prescrites, nous manquerons à notre devoir et ne répondrons pas à la forte majorité des producteurs qui nous demandent de prévoir dans la nouvelle loi concernant les grains des dispositions permettant de modifier les normes et les conditions actuellement souhaitables sur le marché international des grains.

Avant de reprendre mon siège, je me demande s'il ne conviendrait pas de proposer à la Chambre de continuer la séance au-delà de l'heure prévue pour l'ajournement, jusqu'à mettons minuit, afin de terminer l'étude du bill et de l'incorporer à nos statuts dans l'intérêt des cultivateurs en cause. Qu'on me permette donc de proposer le prolongement de la séance jusqu'à la fin de l'étude du bill, ou jusqu'à minuit.

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** J'aimerais rappeler au ministre qu'il faut l'accord unanime de la Chambre pour prolonger le débat au-delà de 10 heures. La Chambre accorde-t-elle au ministre de l'Agriculture son consentement unanime?

**Des voix:** Non.

**L'hon. M. Olson:** Monsieur l'Orateur, il faut, je crois, qu'au moins dix députés se prononcent contre l'ajournement à l'heure habituelle.

**Une voix:** Donnez une chance aux cultivateurs.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Je signalerais au ministre que la motion tendant au prolongement de la séance doit être proposée, et que si moins de dix députés s'y opposent, elle est censée être adoptée.

**L'hon. M. Olson:** Monsieur l'Orateur, la chose est claire. Je le propose donc, appuyé par le ministre du Revenu national (M. Gray). Que la Chambre siège jusqu'à ce qu'elle ait disposé de ce bill ou, au plus tard, jusqu'à minuit ce soir.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

[L'hon. M. Olson.]

**Des voix:** Non.

*Et plus de dix députés s'étant levés.*

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Je déclare la motion rejetée.

## MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

### LE CINÉMA—LA COMMANDITE GOUVERNEMENTALE D'UN FILM TRÈS OSÉ

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** Monsieur l'Orateur et honorables collègues, je me préoccupe depuis un certain temps de la façon dont sont dépensés les fonds publics votés par le Parlement pour aider l'industrie canadienne du cinéma. Récemment, j'ai reçu d'un certain nombre d'écoliers d'Edmonton des pétitions demandant qu'on présente dans nos cinémas un plus grand nombre de films convenant à toute la famille. En particulier, je voudrais vous lire une de ces lettres:

Monsieur,

Je suis en 5<sup>e</sup> année à l'école Grandin et je n'aime pas certains films qu'on nous présente. Récemment, je suis allée, avec ma sœur et mon ami, voir un film intitulé *Coogans Bluff*. Ma sœur a 19 ans et elle croyait qu'il s'agissait simplement d'un film de cowboys. Je ne crois pas devoir dire sur quel sujet le film portait. Cependant, on pouvait voir à l'occasion des gens complètement nus. Si cela continue, je me propose de faire circuler une pétition. Je viens de consulter le journal et il n'y a qu'une ou deux représentations s'adressant à toute la famille, les autres étant réservées aux adultes. Et la majorité des jeunes de mon âge, lorsqu'il pleut, aiment se rendre au cinéma. Croyez-vous que nous allons nous asseoir toute la journée à regarder tomber la pluie?

Veuillez agréer, monsieur, mes sentiments les plus sincères.

Mary Pat Nigro

Monsieur l'Orateur, vous savez que la société Disney, à Hollywood, s'est spécialisée pendant des années dans le genre de films s'adressant à toute la famille, et l'on pouvait lire récemment dans les journaux que cette société a obtenu plus de succès aux guichets que toute autre société de Hollywood. Vous vous attendriez que la leçon soit assez claire même pour les agents culturels du gouvernement canadien. Mais non, au lieu de profiter des succès de la société Disney, le gouvernement canadien a enfoui les deniers publics dans une série de films qui sont de mauvais goût et qui laissent beaucoup à désirer, ce qui est déplorable pour le Canada et témoigne d'une culture subalterne.